



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

CNAF

Question écrite n° 120837

Texte de la question

M. Jean Charroppin attire l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur les allocations attribuées automatiquement. En effet, la CNAF a indiqué que les prestations familiales accordées sous conditions de ressources seront attribuées, à partir de 2008, automatiquement aux familles bénéficiaires, qui n'auront plus à remplir de déclarations de ressources. Il lui demande de lui apporter toute précision sur ce point.

Données clés

Auteur : [M. Jean Charroppin](#)

Circonscription : Jura (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120837

Rubrique : Prestations familiales

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mars 2007, page 2834